



République française - Département de la Haute-Saône

Extrait du registre des délibérations
DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE LA MOYENNE ET BASSE
VALLEE DE L'OGNON

Syndicat Mixte d'Aménagement
de la Moyenne et Basse
Vallée de l'Ognon

SEANCE DU 11 JUILLET 2013

L'an deux mil treize, le 11 juillet à 18h00, le Bureau Syndical s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BORDY,

Date de convocations : 03/07/2013

Affichage le : 03/07/2013

Présents : Jean-Pierre BORDY- Bernard DUMONT- Frédéric ROY DE LACHAISE- Jean-Claude GAY- Dominique TRONCIN- Roland DOMARTIN- Patrick MEUTELET.

Absents excusés : Philippe BELUCHE- Jean-Jacques NOËL- Pascal LAFAILLE.

OBJET : Désignation d'un secrétaire de séance – Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Bureau Syndical

Rapporteur , Monsieur Jean-Pierre BORDY, Président

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Jean-Pierre BORDY :

- ouvre la séance du Bureau Syndical,
- procède à la vérification du quorum.

A l'unanimité, le Bureau Syndical :

- nomme Frédéric ROY DE LACHAISE comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal de la séance du Bureau Syndical du 7 mars 2013

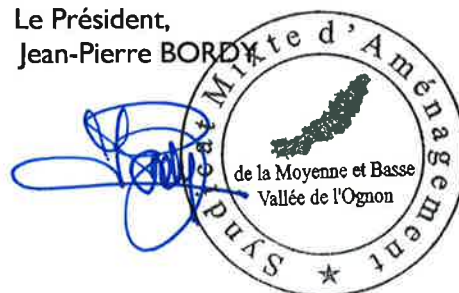
Les comptes-rendus et les procès verbaux des séances de Conseil Syndical peuvent être consultés au SMAMVO, et sont également transmis sous forme papier aux membres du Conseil Syndical.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,



Le Président,
Jean-Pierre BORDY



Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.



République française - Département de la Haute-Saône

Extrait du registre des délibérations
DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE LA MOYENNE ET BASSE
VALLEE DE L'OGNON

Syndicat Mixte d'Aménagement
de la Moyenne et Basse
Vallée de l'Ognon

SEANCE DU 11 JUILLET 2013

L'an deux mil treize, le 11 juillet à 18h00, le Bureau Syndical s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BORDY,

Date de convocations : 03/07/2013

Affichage le : 03/07/2013

Présents : Jean-Pierre BORDY- Bernard DUMONT- Frédéric ROY DE LACHAISE- Jean-Claude GAY- Dominique TRONCIN- Roland DOMARTIN- Patrick MEUTELET.

Absents excusés : Philippe BELUCHE- Jean-Jacques NOËL- Pascal LAFAILLE.

OBJET Choix du Cabinet d'Études : Faisabilité Hydroélectrique sur l'Ognon.

Le Président fait part du résultat de l'ouverture des plis par la Commission d'Appel d'Offres concernant la consultation des Cabinets d'Études relative à la faisabilité hydroélectrique sur l'Ognon, et suite à la commission microcentrale le cabinet Naldéo a été retenu parmi les huit cabinets d'études ayant répondu à l'appel d'offre.

L'exposé du Président entendu, le Bureau Syndical à l'unanimité:

- décide de retenir le Cabinet Naldéo pour la somme de 47 009.00 € HT soit 56 222.76 TTC
- autorise le Président à signer tout document relatif à cette étude.
- Autorise le Président à effectuer les demandes de subventions auprès de l'ADEME (35%) et Conseil Régional Franche-Comté (35%)

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,
Jean-Pierre BORDY



Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.



République française - Département de la Haute-Saône

Extrait du registre des délibérations
DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE LA MOYENNE ET BASSE
VALLEE DE L'OGNON

Syndicat Mixte d'Aménagement
de la Moyenne et Basse
Vallée de l'Ognon

SEANCE DU 11 JUILLET 2013

L'an deux mil treize, le 11 juillet à 18h00, le Bureau Syndical s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BORDY,

Date de convocations : 03/07/2013

Affichage le : 03/07/2013

Présents : Jean-Pierre BORDY- Bernard DUMONT- Frédéric ROY DE LACHAISE- Jean-Claude GAY- Dominique TRONCIN- Roland DOMARTIN- Patrick MEUTELET.

Absents excusés : Philippe BELUCHE- Jean-Jacques NOËL- Pascal LAFAILLE.

OBJET : Participation de l'AAPPMA : Reconnexion du canal des Forges de Pesmes.

Le Président fait part aux membres du Bureau de la participation de l'AAPPMA « La Captivante » à hauteur de 2000 € et de la participation de l'Union des AAPPMA du Val de Saône et de l'Ognon à hauteur de 1000 €, relatives aux travaux de la reconnexion du canal aval/amont des Forges de Pesmes.

L'exposé du Président entendu, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- autorise le Président à émettre un titre de recette aux AAPPMA.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président,
Jean-Pierre BORDY

Pour copie conforme,



Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

